

Mutuelle communale

Des permanences d'information et d'adhésion à la mutuelle communale, proposée en partenariat avec Bourges Plus, sont assurées, sur rendez-vous, par un agent de cette mutuelle :

- le 3ème mardi de chaque mois
- de 13h45 à 16h30
- dans les locaux de la mairie

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie : 02 48 57 30 25

Pour plus d'informations sur cette offre, rendez-vous sur www.mutuale.fr
